



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Wettbewerbskommission WEKO
Commission de la concurrence COMCO
Commissione della concorrenza COMCO
Competition Commission COMCO

Invitation à la célébration du jubilé

Loi sur les cartels: 20 ans de modernité

Université de Berne, Schanzeneckstrasse 1, 3001 Berne
UniS salle A003

Vendredi 1^{er} juillet 2016, 09:30 heures

Suite au refus de l'EEE à la fin 1992, le Conseil fédéral a décidé d'élaborer un programme complet de revitalisation de l'économie suisse. C'est ainsi que, entre autres, la Loi sur les cartels (LCart) a été repensée et totalement révisée. Cette loi «moderne» sur les cartels est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1996. Huit années plus tard, à l'occasion d'une révision partielle, la LCart a été complétée par de nouveaux instruments qui devaient rendre plus efficace son application et améliorer son effet préventif (sanctions directes, programme de clémence et perquisitions).

Le 1^{er} juillet 2016, lors d'une conférence d'une demi-journée, nous aimerions revenir sur ces 20 dernières années d'application de cette loi par les autorités de la concurrence. Ce regard rétroactif s'adresse à différents groupes d'intérêts. Des représentantes et représentants du monde politique, de l'économie, des consommatrices et consommateurs, des entreprises, de la Commission de la concurrence (COMCO) et de son Secrétariat, des tribunaux et des autorités européennes de la concurrence vont exposer la manière dont la LCart s'est développée afin de déterminer si les buts visés à l'époque ont été atteints et si la loi actuellement en vigueur présente des lacunes.

Nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer à cette occasion. Pour vous inscrire, nous vous invitons à utiliser le formulaire annexé.

Vincent Martenet
Président de la COMCO

Rafael Corazza
Directeur du Secrétariat

Intervenantes et intervenants

Francesco Brentani

Juge au Tribunal administratif fédéral

Rafael Corazza

Directeur du Secrétariat de la COMCO

Mathieu Fleury

Secrétaire général de la FRC

Hans Hess

Président de Swissmem

Franz Hoffet

Partenaire Homburger SA, Zurich

Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch

Secrétaire d'Etat au SECO

Johannes Laitenberger

Directeur général de la DG
Concurrence

Vincent Martenet

Président de la COMCO

Kathrin Westermann

Partenaire Noerr LLP, Berlin

Andreas Zünd

Juge au Tribunal fédéral



Pour toute question, vous pouvez vous adresser à cathrine.dillon@weko.admin.ch